



# CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont

51290 - GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Club affilié à la Fédération Française de Voile, n° 51006 - Ligue 19,  
Agrément Jeunesse et Sport n°81 M 4



[Code Ministère des Sports 05103ET0085](#)

## AVIS DE COURSE

### LES VACANCES

Samedi 01 août 2009

LAC DU DER-CHANTECOQ

Organisée par le Club Nautique de Giffaumont

### 1 – REGLES APPLICABLES

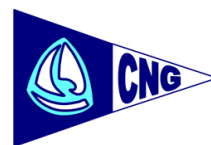
- 1.1. Les Règles de Course à la voile ISAF (RCV) 2009-2012,
- 1.2. Les Règles d'Équipement pour les Voiliers, (consultables sur le site Internet de la FFV)
- 1.3. Les prescriptions de la FFVoile, (site Internet FFV)
- 1.4. Les Règles de courses de la Classe HN., (guide 2009 Formule HN France)
- 1.5. Le Règlement de police du Lac, (tableau d'affichage du Club-House)
- 1.6. Les Règles de Classes.
- 1.7. Le présent Avis de Course, (tableau d'affichage officiel de la régata)
- 1.8. Les Instructions de Course type Habitables 2009-2012 (tableau d'affichage officiel de la régata)
- 1.9. Les Annexes aux Instructions de Course, (remises à chaque concurrent au moment des inscriptions et affichées)

### 2 - ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes **A, B, C, D, E, L, R.**
- 2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidents en France, au moment de l'inscription présenteront leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs. Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile pourra remplacer le cachet médical.
- 2.3. Les skippers présenteront en plus, l'autorisation de port de publicité éventuelle du bateau. Le certificat de jauge ou de conformité pourra leur être demandé.
- 2.4. Les concurrents étrangers non licenciés à la FFVoile devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF, et présenter une attestation d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million Euro.

### 3 – DROITS A PAYER

Les droits requis à l'inscription sont de **10 € 00** par bateau.



#### **4 – PROGRAMME**

Samedi 01 août 2009

14 h 30 à 16 h 15 confirmation des inscriptions.

16 h 15 briefing

17 h 00 1er signal d'avertissement. (1 course)

20 h 00 retour à terre (à titre indicatif)

20 h 30 apéritif

21 h 00 repas sorti des paniers (boissons offertes par le Club et chardon de bois à disposition)

#### **5 – LES PARCOURS**

Course croisière disputée au handicap, parcours côtier précisé en annexe des instructions de courses.

#### **6 – CLASSEMENT**

11.4. Le classement sera établi selon la formule temps sur distance avec application du CVL.

11.5. Les classements seront établis par classe de bateau, avec départs décalés, à condition d'avoir douze bateaux par classe. A défaut de douze bateaux par classe il sera procédé à des regroupements de classes et ce, jusqu'au regroupement toutes classes confondues si nécessaire. Aucun classement ne comportera pas moins de douze bateaux.

#### **7 – COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

#### **8 – PRIX**

Les meilleurs équipages seront récompensés par des coupes.

#### **9 – DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs risques, conformément à la règle 4 des RCV, « Décision à courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, ou après la régata.

#### **10 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le **Club Nautique de Giffaumont**.

---